

Mobilité, société & santé

Résultats du baromètre Eco CO₂ sur les trajets domicile-établissement scolaire

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité qui se tiendra du 16 au 22 septembre, Eco CO₂, porteur du programme national d'écomobilité scolaire Moby, dévoile les résultats de son deuxième baromètre réalisé par l'Institut IFOP * concernant "les parents et les transports domicile – établissement scolaire".

En France, les transports domicile – établissement scolaire représentent plus de 26 millions de trajets** réalisés chaque jour en période scolaire par les élèves, les enseignants et les personnels des écoles. Ils sont souvent source d'embouteillages, d'insécurité routière et de pollution aux heures d'entrée ou de sortie. A ce titre, des municipalités commencent à piétonner ou fermer des voies à la circulation aux abords des établissements scolaires. Ces mesures sont souvent en lien avec le développement des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) et la Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM) afin de réduire l'impact environnemental du transport.

Le baromètre Eco CO₂ révèle que ces déplacements courts et réguliers sont des leviers clés pour déployer les modes de transports actifs et partagés.

En dépit de courtes distances séparant l'établissement scolaire du domicile, la voiture individuelle reste le mode de transport privilégié (31% des sondés), même si la marche à pied progresse (+ 3% par rapport à 2020 soit 28%).

Parmi les parents qui conduisent leur enfant à l'école 26 % déclarent réaliser un trajet exclusif pour le déplacement scolaire et 17% faire un détour par rapport à leur itinéraire domicile-travail. Le covoiturage reste marginal (1%).

La mobilité active, marche à pied et vélo, représente quant à elle 30% des trajets.

15% des élèves utilisent les bus et 18% les cars scolaires. Conséquence possible d'une montée en puissance de la vaccination, on note une reprise de confiance envers les transports collectifs par rapport à l'année dernière puisque les parents encouragent moins les enfants à recourir au transport individuel. En 2021, 45% des parents préconisent l'usage des transports individuels pour leur enfant, contre 55% en 2020.

39% des élèves habitent à moins de 2 km de leur établissement et 64% dans un rayon de 5 km.

60% des parents indiquent ainsi que leur enfant met moins de 15 minutes pour se rendre à son établissement scolaire.

55% des parents sont prêts à privilégier la mobilité active.

Ce résultat monte à 65% pour les parents dont le domicile est situé à moins de 2km. Cette opinion est motivée aussi bien par des raisons de santé (47%) que par des raisons écologiques (45%). Pour les parents,

le bénéfice des mobilités actives sur la santé des enfants est globalement bien identifié. 80% d'entre eux estiment en effet qu'elles ont un impact positif sur la prévention à long terme des maladies cardiovasculaires et sur le contrôle du poids de l'enfant.

55% des parents attendent des pouvoirs publics de faciliter l'utilisation des mobilités actives en aménageant les pistes cyclables ou la piétonisation de certains quartiers.

Alors que la sécurité constitue le premier critère d'arbitrage entre les différents modes de transport, 59% des parents citent comme principal frein à l'utilisation des mobilités actives leur dangerosité supposée. Le vélo en fait sans doute les frais. Il reste minoritaire. Comme l'année dernière, il représente seulement 2 % des modes de déplacement choisis tandis que son usage connaît un bel essor dans la population.

« Ce second baromètre révèle que les courtes distances domicile – établissement scolaire sont adaptées au développement des mobilités actives et partagées si la sécurisation des abords des établissements est jugée suffisante. **Il faut noter que 74% des parents sont volontaires pour participer à des concertations sur le sujet** » commente Bertrand Dumas, Chef de projet Moby chez Eco CO2.

Le Pr Daniel NIZRI, Président de la Ligue nationale contre le cancer souligne l'importance d'adopter les modes de transports actifs pour la santé « *Le manque d'activité physique est un enjeu majeur de santé publique, notamment chez les enfants. Grâce aux rues scolaires ou au programme Moby d'ECO CO2, nous pouvons repenser les déplacements autour des établissements scolaires et favoriser la marche à pied, le vélo, la trottinette, etc...* »

Infographie du baromètre Eco CO2 – IFOP

<https://bit.ly/3hAulhP>

Sources :

*Sondage IFOP menée du 15 au 22 juillet 2021 auprès d'un échantillon de 1003 parents ayant au moins un enfant scolarisé à l'école, au collège ou au lycée. Echantillon représentatif de la population française.

** 12 millions d'élèves fréquentent les écoles, collèges et lycées de notre pays + 1 million d'enseignants et personnels de l'éducation nationale. <https://www.education.gouv.fr/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif-6515>

A propos de MOBY - www.moby-ecomobilite.fr

Moby est le 1er programme d'écomobilité scolaire national financé par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Il vise à favoriser l'utilisation des modes de déplacement actifs pour les déplacements liés à la vie scolaire des élèves et du personnel des écoles élémentaires, collèges et lycées afin d'accélérer la transition écologique. Eco CO2 travaille avec des associations locales impliquées dans leur territoire pour accompagner les collectivités territoriales et les établissements scolaires. Co-signataires de la convention, les sociétés DISTRIDYN, EDF, ENERCOOP, ENGIE, LES MOUSQUETAIRES, SAVE financent une grande partie du programme Moby.

A propos d'Eco CO2 – www.ecoco2.com

Eco CO2 est une éco-entreprise innovante de l'Economie Sociale et Solidaire. Créée en 2009, sa mission est de sensibiliser les citoyens et les organisations afin d'accélérer la transition écologique par le changement de comportement. Eco CO2 déploie des programmes d'accompagnement sur les économies d'énergie et la mobilité durable, conçoit des plateformes digitales de données environnementales et réalise des études sur la conduite du changement et la maîtrise de l'énergie. Un de ses domaines d'expertise est la gestion de programmes générateurs de Certificats d'Economies d'Energie (CEE).

Contacts presse Eco CO2 : agence VLC

Valérie Leseigneur – valerie@agencevlc.com

Tél. : + 33 (0)6 68 80 37 35